

L'écho Garlanais

Journal Municipal

Le mot du Maire

Chers Garlanaises et Garlanais,

L'été, tant désiré, est enfin là. Avec lui les beaux jours et le retour à une vie plus normale. Depuis quelques semaines, le port du masque n'est plus obligatoire en extérieur dans les communes de Morlaix Communauté. Nous savons tous que la période estivale est propice aux nombreuses activités et festivités et il est bien normal d'en profiter. Nous en avons tous besoin.

Mais je sais compter sur chacune et chacun d'entre vous pour conserver les bons gestes face à une crise sanitaire dont nous ne sommes pas encore totalement sortis.

Par ce message je veux vous souhaiter à toutes et à tous un bel été sur notre territoire, riche en manifestations culturelles, ou ailleurs. Qu'il soit pour vous source de repos et de convivialité avec vos proches et amis. Cette pause sera l'occasion de revenir en pleine forme pour la rentrée !

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro.

Joseph Irrien

Site internet

Nous vous présentons la refonte du site de la commune et les nouveautés de cette nouvelle version.

En page 2.

Passage canadien

Lumière sur cette installation agricole expérimentée sur le secteur de la Bonne Rencontre.

En dernière page.

Radar pédagogique.

Il nous livre ses premières informations...

En page 4.

8 mai 1945

Une cérémonie en petit comité.

En page 3.

Travaux

Le pont de Cann Bras réhabilité.

En page 5.



Moustique tigre

Il arrive en Bretagne.

En page 4.



Nouveau site internet

Certaines et certains d'entre vous l'ont sûrement déjà remarqué, le tout nouveau site internet de la commune est désormais en ligne.

Il répond ainsi à d'une double nécessité. Celle tout d'abord de la bonne conformité avec les obligations de sécurité et de législation en lien avec la RGPD (voir encadré) et la protection des données personnelles. Le site répond ainsi au cahier des charges imposé à tout site internet d'une collectivité publique, notamment son hébergement, obligatoirement en Europe (le nôtre est en France, avec l'hébergeur DRI). Mais cette refonte était aussi l'occasion de moderniser l'ensemble des outils de communication de la commune ainsi que son identité visuelle. Nouveau logo imaginé par la garlanaise Joséphine Lascault, nouvelle maquette depuis l'année dernière pour votre Echo garlanaise; le site internet était logiquement amené aussi à évoluer pour parachever le travail.

Si certaines rubriques sont encore en construction, la plupart de ses fonctionnalités sont présentes. Vous retrouverez naturellement vos marques dans une interface épurée et plus lisible qui s'adapte à toutes les résolutions d'écran. Il est donc optimisé pour une navigation sur ordinateur, smartphone ou tablette.

Nous avons souhaité qu'il soit plus interactif et proche des usagers. Il sera possible de s'inscrire par mail pour recevoir en avant-première l'écho garlanaise mais aussi de répondre à la « Question du moment » afin de connaître votre avis sur un projet ou une réalisation à venir.

La page d'accueil s'adaptera à l'actualité de la commune et les briques cliquables ne seront pas toujours les mêmes selon les besoins.

A noter également que la commune a souscrit un abonnement au Portail Famille afin de dématérialiser les inscriptions à la cantine et à la

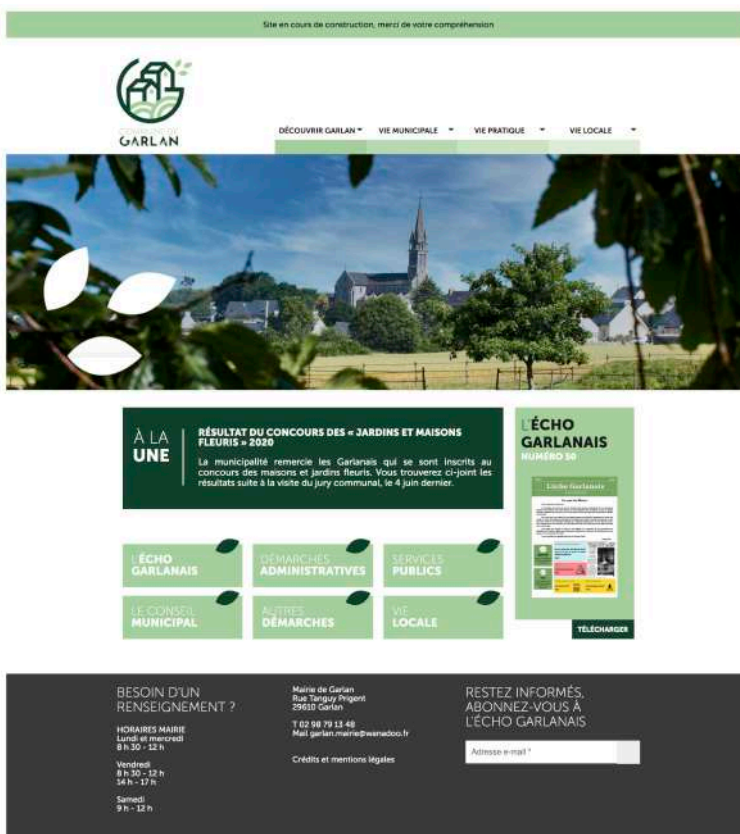
garderie qui se feront via un lien ou en passant par le site internet de la commune. Nous espérons pouvoir mettre ce service en ligne pour la rentrée de septembre si cela est possible. La commune reviendra vers les parents concernés dès que la fonctionnalité sera déployée pour vous en expliquer le fonctionnement et les modalités d'inscriptions.

En attendant, n'hésitez pas à consulter le site pour y trouver des informations utiles concernant la commune ou tout autre questionnement administratif : permis de construire, carte d'identité, mariage, naissance, etc...

La réalisation a été confiée à l'entreprise morlaisienne NorWest Design avec la collaboration de la codeuse Mélanie Roy.

Pour accéder au nouveau site : garlan.fr

Ou directement en passant par l'appareil photo de votre smartphone ou tablette avec ce QRcode.



Le RGPD, c'est quoi ?

Le sigle RGPD signifie « Règlement Général sur la Protection des Données ». Le RGPD encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union européenne depuis mai 2018.

Le contexte juridique s'adapte pour suivre les évolutions des technologies et de nos sociétés (usages accrues du numérique, développement du commerce en ligne...).

Ce nouveau règlement européen s'inscrit dans la continuité de la Loi française Informatique et Libertés de 1978 et renforce le contrôle par les citoyens de l'utilisation qui peut être faite des données les concernant.

Il harmonise les règles en Europe en offrant un cadre juridique unique aux professionnels. Il permet de développer leurs activités numériques au sein de l'UE en se fondant sur la confiance des utilisateurs.

Ainsi, depuis quelques temps, vous avez pu remarquer que lors de votre première visite sur un site, celui-ci vous demande votre consentement quant au traitement de vos données personnelles. C'est une obligation légale !

Le Camion Source Info Jeunes

Ce véhicule animé par les acteurs jeunesse du territoire est une réponse aux difficultés de mobilité des jeunes du territoire de 13 à 30 ans, que ce soit pour leurs démarches administratives, pour accéder à l'emploi, aux loisirs...

La présence des professionnels jeunesse pouvant répondre à différentes problématiques, à proximité des lieux de vie des jeunes et à des horaires adaptés, doit permettre un accès aux droits plus aisé. Le Camion, véhicule aménagé permettant l'accueil du public



et équipé en numérique, ira donc à la rencontre des jeunes du territoire. Il sera mis à disposition de l'association MJC/PIJ de Morlaix par le biais d'une convention.

Il sera utilisé par les professionnels des structures jeunesse de Morlaix Communauté sous la responsabilité de la MJC/SIJ.

Il pourra également être mis à disposition des communes pour des actions spécifiques, à travers les services enfance-jeunesse ainsi que les Accueils de Loisirs (espaces jeunes, foyers).

Le Camion circulera sur les communes du territoire et s'installera aux centres villes ou centres bourgs, terrains de sport, plage, piscine... afin d'être visible.

Il pourra aussi être présent sur certains événements locaux (par exemple, des tournois sportifs, des festivals...).

Le service cohésion sociale de Morlaix est disponible pour toute information complémentaire au 02.98.15.31.51 ou coordination.jeunesse@agglo.morlaix.fr

Dossier de presse via ce QRCode.



Cérémonie du 8 mai 1945

Cette année encore, à cause des restrictions sanitaires, les célébrations de l'armistice du 8 mai 1945 se sont de nouveau tenues en comité restreint.

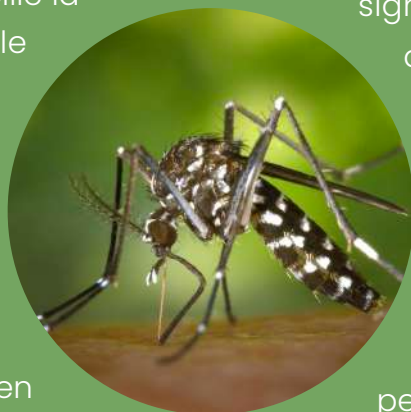
La cérémonie commémorative a été l'occasion de réunir les générations autour du devoir de mémoire. Les porte-drapeaux sont Jean Kerivin (à gauche) et Ronan Le Duc (à droite).



Moustique tigre

Depuis 2020, l'Agence Régionale de Santé (ARS) est responsable de l'application du plan antidissémination de la dengue du Chikunguya et du Zika. L'ARS surveille la colonisation du territoire par le moustique tigre *Aedes albopictus* et met en œuvre la lutte anti vectorielle pour empêcher sa propagation.

Bien que le moustique tigre ne soit pas encore implanté en Bretagne, sa colonisation est inévitable. Début 2020, l'insecte est implanté dans 58 départements dont la Loire-Atlantique. Durant cette année 2020, il a colonisé des communes de 6 départements supplémentaires, incluant la Mayenne et a été détecté dans le Finistère.



C'est pourquoi le concours de tous est nécessaire afin de retarder l'implantation du moustique tigre sur le territoire. Il est important de savoir le reconnaître pour pouvoir ensuite le signaler aux autorités. L'apprentissage des bons gestes permettent aussi de se prémunir de sa présence.

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) a mis en place un site internet permettant aux citoyens de connaître ces gestes essentiels. Il permet aussi de signaler la présence du moustique tigre, en prenant en photo les moustiques observés. Ces signalements permettent ensuite de prendre des mesures de lutte dès que la présence est confirmée.

Site : signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

QRCode pour accéder au site



Radar pédagogique

Vous l'avez probablement remarqué depuis déjà quelques semaines : un radar pédagogique vient de prendre ses quartiers d'été dans notre commune.

Un radar pédagogique affiche la vitesse des automobilistes passant dans une zone débutant à 200 mètres environ du panneau afficheur, sans but répressif mais dans un objectif uniquement préventif.

La municipalité a souhaité l'installer afin de nous faire prendre conscience de notre vitesse, bien souvent trop élevée.

D'abord placé dans le virage d'entrée de la commune, entre la rue de la Bonne Rencontre et la venelle de Boul Avel, il nous a permis d'expérimenter le système qui, vous l'avez constaté, sera amené à être déplacé à différents endroits.

Entre avril et juin, 50 988 véhicules ont été relevés pour une vitesse moyenne de 40,75 km/h. Nous sommes donc au-delà de la vitesse autorisée sur cette portion, limitée à 30 km/h. Une moyenne de 44,74 km/h a été relevée en entrant dans le bourg tandis que la vitesse baisse nettement en sortie d'agglomération. Elle est alors de 36,75 km/h.

A noter que le radar a relevé trois véhicules circulant à plus de 100 km/h ! Un comportement inadapté et très dangereux.

Nous vous livrerons, dans le prochain numéro, une infographie plus complète après une récolte de données sur le plus long terme.



Réception des travaux de réfection du pont de Cann Bras

La réception des travaux du pont de Cann Bras s'est faite ce jeudi 8 juillet. Outre le renforcement et l'élargissement du pont routier, cette réalisation permet également de rétablir la continuité écologique des espèces de la rivière.

Le pont a désormais une ouverture de 4 mètres de largeur et une hauteur de 2 mètres. Sa longueur est de 8 mètres. Vous remarquerez des enrochements afin de stabiliser les entrées et sorties du cours d'eau.

Les travaux auront nécessité cinq semaines pour un budget de 78 750 € HT (financés par l'Agence de l'Eau Loire

Bretagne, la Région Bretagne, le Conseil Départemental du Finistère et Morlaix Communauté). L'entreprise SETAP (Bégard) a réalisé l'ouvrage. Le Maître d'œuvre est ING Concept (Landivisiau). A noter également que la canalisation a été reprise par Veolia et qu'il aura fallu créer une déviation temporaire du cours d'eau.

La commune remercie également les voisins, M. Braouezec Jean-Claude et M. Botros Jean-Pierre, pour leur aide.

En espérant que vous apprécierez cette réalisation lors de votre passage ou balade, voici quelques photos du chantier.

Si vous souhaitez accéder à davantage de photos, scannez ce QRcode avec l'appareil photo de votre smartphone.



Avant



Début du chantier



Finalisation et réalisation du muret en pierre



Fin du chantier

Mairie : 02 98 79 13 48

Fax : 02 98 79 13 85

Courriel : garlan.mairie@wanadoo.fr

Site : garlan.fr  Mairie de Garlan

Ouverture :

-Lundi : 8h30-12h00

-Mardi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

-Mercredi : 8h30-12h00

-Jeudi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

-Vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h00

-Samedi : 9h-12h

Poste : 02 98 79 13 64

Ouverture : Tous les matins de 9h00 à 12h00. Fermé le mercredi.

Levés : 15h tous les jours / 12h le samedi

Cimetière :

Ouverture tous les jours de 8h00 à 19h30.

Le Fournil de Garlan

02 98 15 13 95

Heures d'ouverture : du lundi au samedi : 6h30-19h30 et le dimanche 6h30-13h.

Fermé le mercredi.

L'atelier de Sabrina

02 98 69 76 32

Fermé le mercredi et le dimanche

-Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h30

-Samedi : 9h-12h / 13h30-17h

Le Welcome

02 98 79 10 56

-Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h-20h

-Mercredi, dimanche : 8h-13h

Déchèterie Le Pilodeyer

Du lundi au samedi : 9h-12h / 14-17h*

* Fermeture à 18h du 15 avril au 14 octobre

Bibliothèque

Samedi : 11h-12h / Dimanche : 10h30-11h30

En période scolaire : mardi 10h-11h / Mercredi 10h-11h30 / vendredi 13h45-15h45

Directeur de la publication : Joseph Irrien

Rédacteur en chef : Alexandre Disez

Comité de Rédaction : Joseph Irrien, Alexandre Disez, Daniel Langlade, Christine Troadec, Sophie Lascault et Laëtitia Choquer.

Passage Canadien

Compte tenu de la modernisation de la ferme de M. Bertevas Florian, il est envisagé de créer un passage canadien sur le chemin prolongeant la rue de la Bonne Rencontre. Cette barrière canadienne se compose de deux bandes caoutchoutées de 1m20 posées au sol. Ces tapis servent d'isolants aux fils électriques disposés tous les 20 cm, fils qui dirigent les animaux lors de leur passage. Sur l'un des côtés, un passage non électrifié permettra aux piétons, cyclistes ou cavaliers de passer. Les véhicules peuvent circuler sur les tapis sans risque.

Ce passage canadien serait en service en journée, du lundi au vendredi uniquement. La date d'essai est prévue début juillet 2021.



Voici une image d'illustration du principe du passage canadien pour les vaches. Un accès piéton sera réservé sur le côté.

Un cahier est disponible en mairie afin de recueillir vos remarques et/ou propositions.

État Civil

Naissances :

-Ambre, Marie-Madeleine QUILLEVERE, née le 16 juin 2021 à Morlaix, fille de QUILLEVERE Romain et QUESSEVEUR Angélique.